



## **LA CHARTE DE L'ESPRIT SPORTIF**

L'esprit sportif est une attitude, une façon de penser. Il peut être enseigné et il peut être appris. Une fois appris, il peut être appliqué à tous les aspects de la vie de l'individu. Voilà ce qui fait l'importance de l'esprit sportif et pourquoi il devient notre responsabilité à tous. La notion d'esprit sportif est un concept universel qui sous-tend tous les sports et est fondé sur l'intégrité, la justice et le respect. Sans esprit sportif, le sport est vide de sens. Pire encore, il peut s'avérer une expérience nuisible pour ses participants.

Le sport enseigne aux athlètes à établir des objectifs, à travailler fort et à s'amuser. Ils apprennent à respecter leurs propres habiletés et celles de leurs adversaires, et à valoriser les efforts de tous les participants, quel que soit leur niveau d'habiletés. Les athlètes bien dirigés apprennent que l'effort fourni procure autant de plaisir et de bénéfices que la victoire.

Les éducateurs, les parents, les entraîneurs, les gestionnaires, les athlètes, les organismes sportifs et le grand public sont invités à faire preuve d'esprit sportif en mettant en pratique les dix articles de la Charte de l'esprit sportif. Chacun doit faire sa part pour promouvoir une pratique sportive plus humaine et plus formatrice.

### **ARTICLE I**

Faire preuve d'esprit sportif, c'est d'abord et avant tout observer strictement tous les règlements; c'est ne jamais chercher à commettre délibérément une faute.

### **ARTICLE II**

Faire preuve d'esprit sportif, c'est respecter l'officiel. La présence d'officiels s'avère essentielle à la tenue de toute compétition. L'officiel a un rôle difficile et ingrat à jouer. Il mérite entièrement le respect de tous.

### **ARTICLE III**

Faire preuve d'esprit sportif, c'est accepter toutes les décisions de l'arbitre sans jamais mettre en doute son intégrité,

#### **ARTICLE IV**

Faire preuve d'esprit sportif, c'est reconnaître dignement la supériorité de l'adversaire dans la défaite.

#### **ARTICLE V**

Faire preuve d'esprit sportif, c'est accepter la victoire avec modestie et sans ridiculiser l'adversaire.

#### **ARTICLE VI**

Faire preuve d'esprit sportif, c'est savoir reconnaître les bons coups, les bonnes performances des autres patineurs .

#### **ARTICLE VII**

Faire preuve d'esprit sportif, c'est vouloir se mesurer à un opposant dans l'équité. C'est compter sur son seul talent et ses habiletés pour tenter d'obtenir la victoire.

#### **ARTICLE VIII**

Faire preuve d'esprit sportif, c'est donner le meilleur de soi-même et viser la victoire mais en refusant d'utiliser des moyens illégaux et la tricherie.

#### **ARTICLE IX**

Faire preuve d'esprit sportif, pour l'officiel, c'est bien connaître tous les règlements et les appliquer avec impartialité.

#### **ARTICLE X**

Faire preuve d'esprit sportif, c'est garder sa dignité en toutes circonstances; c'est démontrer que l'on a la maîtrise de soi. C'est refuser que la violence physique ou verbale prenne le dessus sur nous.